

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 677 / Septembre 2021

LES ENTREPRISES ULTRAMARINES FACE A LA CRISE SANITAIRE UN REGAIN DE CONFIANCE QUI N'EST PAS PARTAGÉ PAR TOUS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE PAR LES AGENCES DE L'IEDOM ET DE L'IEOM

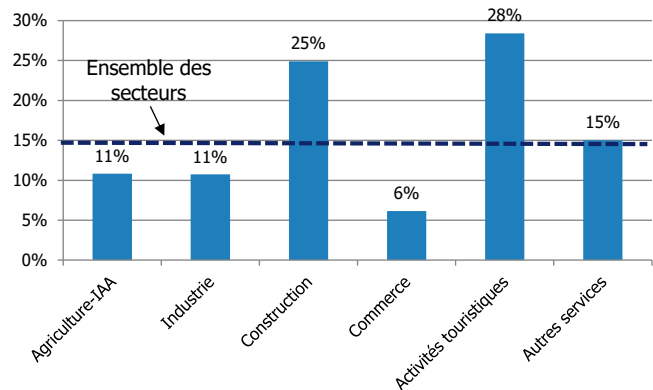
Interrogés en juillet et août 2021, les chefs d'entreprise ultramarins semblent plus optimistes qu'au trimestre précédent avec toutefois un clivage qui se renforce entre des secteurs ou des zones géographiques affirmant leur confiance dans l'avenir (comme la zone océan Indien) et d'autres qui ne voient toujours pas l'issue de la crise (activités touristiques, zone Pacifique).

Les agences de l'IEDOM et de l'IEOM ont mené une enquête auprès d'un millier d'entrepreneurs sur l'activité de leur entreprise au cours du deuxième trimestre 2021 et sur leurs prévisions pour l'ensemble de l'année. Les réponses de ces derniers traduisent un **regain d'optimisme**, même s'il est loin d'être partagé par tous.

L'activité **rebondit au deuxième trimestre** par rapport au précédent dans l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception des activités touristiques. Dans le même temps, la **gestion de la trésorerie se normalise** : les chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés ont de moins en moins recours aux aides publiques et reviennent à des outils plus traditionnels, comme l'accélération du recouvrement des créances clients. La dégradation de la situation sanitaire au cours du trimestre et la mise en place de nouvelles restrictions ont conduit un nombre plus important d'entreprises à **adapter leurs conditions de travail**, le télétravail étant pratiqué par une entreprise ultramarine sur trois.

La confiance n'est pas retrouvée par tous. En témoignent les anticipations de croissance de l'activité pour l'ensemble de l'année 2021 qui **divergent de plus en plus** entre la zone Océan Indien (où une hausse de 9 % est attendue) et la zone Pacifique (qui n'espère pas mieux qu'une stagnation). Les principales craintes exprimées par les entrepreneurs ultramarins **varient sensiblement d'un secteur à l'autre**, seule la prolongation des restrictions sanitaires figurant dans le trio de tête pour chaque activité économique. Dans ce contexte, **15 % des chefs d'entreprise redoutent la défaillance** de leur entreprise au cours des douze prochains mois, mais ce chiffre global masque d'importantes disparités entre le commerce (où seuls 6 % des chefs d'entreprise sont dans ce cas) et les activités touristiques (où ils sont près de cinq fois plus nombreux) (cf. graphique 1).

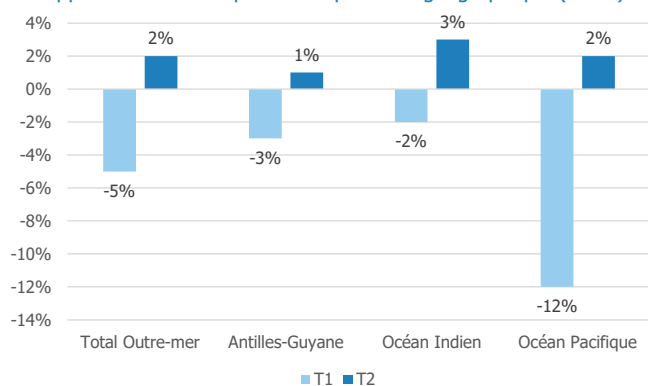
Graphique 1 : Proportion des chefs d'entreprise redoutant une défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois par secteur d'activité (en % des entreprises répondantes)



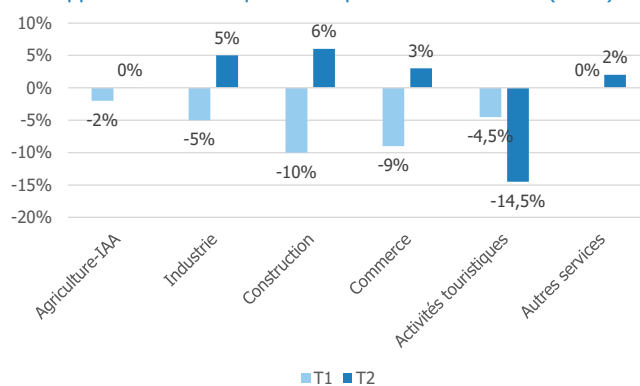
1. Un rebond de l'activité au deuxième trimestre qui participe à la normalisation des situations de trésorerie en dépit de conditions de travail affectées par la dégradation des conditions sanitaires

a. Progression de 2 % du chiffre d'affaires au deuxième trimestre

Graphique 2 : Évolution du chiffre d'affaires médian du trimestre par rapport au trimestre précédent par zone géographique (en %)



Graphique 3 : Évolution du chiffre d'affaires médian du trimestre par rapport au trimestre précédent par secteur d'activité (en %)

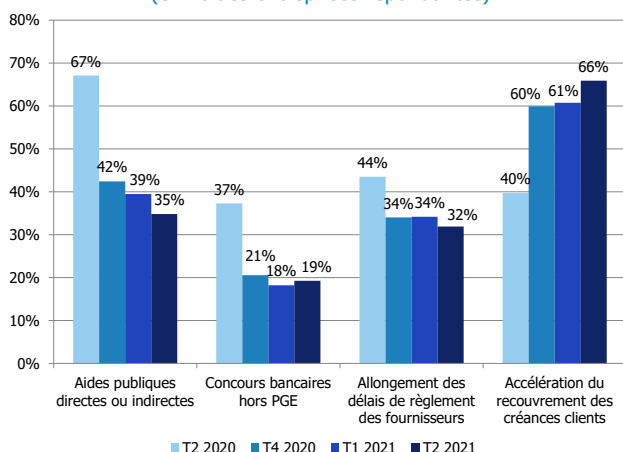


Le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises ultramarines **rebondit de 2 %** au deuxième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre (cf. graphique 2). La zone de l'océan Indien, dont l'activité avait le moins reculé au trimestre précédent (-2 %), est également celle où la progression est la plus soutenue (+3 %). Elle est suivie par la zone Pacifique où les chefs d'entreprise déclarent une hausse de leur chiffre d'affaires de 2 % (après un recul de 12 %). La zone Antilles-Guyane est celle où la progression est la plus faible (+1 %).

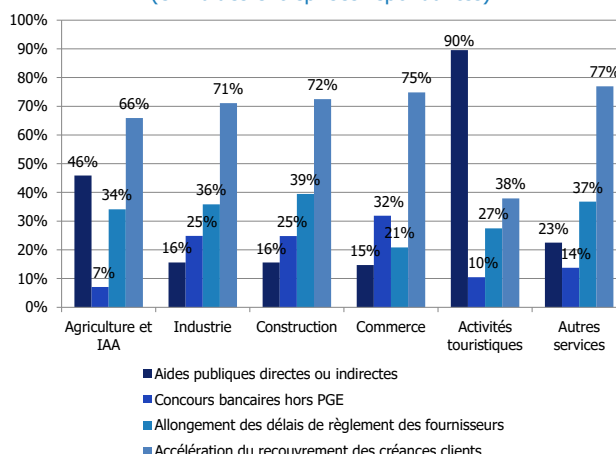
Ces évolutions relativement homogènes masquent des variations plus différenciées au niveau sectoriel (cf. graphique 3). Les **activités touristiques** demeurent très affectées par la crise sanitaire, en étant le seul secteur dont la situation se détériore au deuxième trimestre (avec un recul du chiffre d'affaires de 14,5 % après -4,5 % au premier trimestre). Les rebonds les plus sensibles sont observés dans la construction (+6 %) et l'industrie (+5 %).

b. Des situations de trésorerie qui tendent à se normaliser même si des difficultés demeurent dans les activités touristiques

Graphique 4 : Répartition des réponses par zone géographique (en % des entreprises répondantes)



Graphique 5 : Répartition des réponses par secteur d'activité (en % des entreprises répondantes)

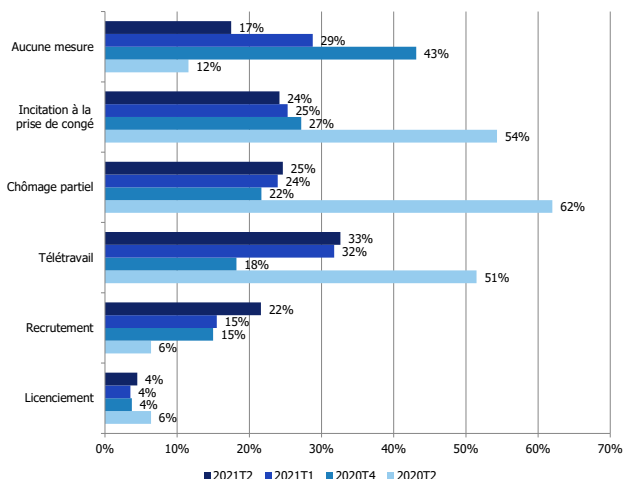


L'analyse des actions mises en place par les entreprises ultramarines pour faire face à leurs difficultés de trésorerie depuis l'éclatement de la crise sanitaire met en évidence une **normalisation progressive** des situations (cf. graphique 4). Les **aides publiques** (directes ou indirectes) qui étaient sollicitées par 67 % des entreprises au deuxième trimestre 2020, ne le sont plus que par 35 % d'entre elles un an plus tard. À l'opposé, **l'accélération du recouvrement des créances clients** qui n'avait pu être mise en œuvre que par 40 % des entreprises lors du premier confinement (souvent en raison de la fermeture des services concernés) redevient l'outil le plus utilisé (par deux tiers des entreprises ultramarines au deuxième trimestre 2021) pour faire face aux difficultés de trésorerie.

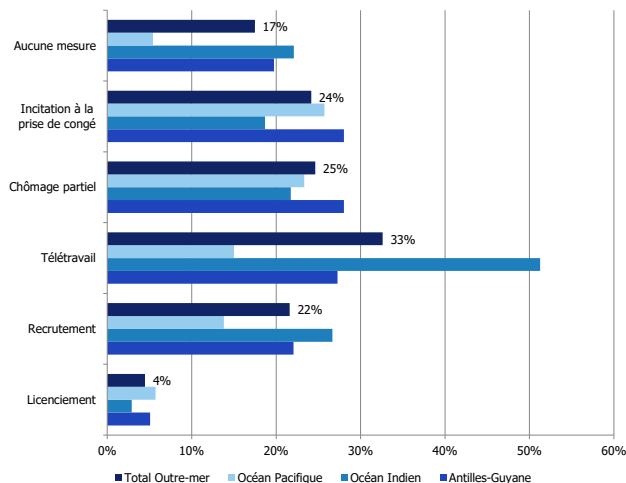
Les réponses des entrepreneurs sont cependant assez différentes selon leurs secteurs d'activité (cf. graphique 5) : le maintien des aides publiques demeure primordial pour la survie des entreprises du **tourisme** (90 % de ces dernières ayant eu des difficultés de trésorerie au deuxième trimestre 2021 ont eu recours aux aides publiques) et, dans une moindre mesure, de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire.

c. Des conditions de travail affectées par la dégradation des conditions sanitaires

Graphique 6 : Évolution de la répartition des réponses depuis le deuxième trimestre 2020 (en % des entreprises répondantes)



Graphique 7 : Répartition des réponses par zone géographique (en % des entreprises répondantes)



La dégradation des conditions sanitaires au cours du deuxième trimestre a conduit à la mise en place de nouvelles restrictions : dans de nombreux territoires, un couvre-feu et/ou un confinement ont été mis en place entre les mois d'avril et mai et les établissements recevant du public ont dû être fermés.

Dans ce contexte, la proportion de chefs d'entreprise déclarant n'avoir mis en place **aucune mesure particulière** concernant l'emploi dans leur entreprise a logiquement baissé au deuxième trimestre (cf. graphique 6) : elle atteint 17 % (contre 29 % le trimestre précédent). Environ une entreprise sur cinq déclare avoir recours au chômage partiel ou inciter ses salariés à prendre des congés. Le **télétravail** progresse significativement au cours des trois derniers trimestres et est désormais utilisé par une entreprise sur trois.

L'adaptation de l'organisation du travail peut varier d'un territoire à l'autre cependant (cf. graphique 7). Ainsi, le recours le plus intensif au **télétravail a lieu dans l'océan Indien** (51 % des chefs d'entreprise de cette zone déclarent l'avoir utilisé au deuxième trimestre contre 27 % dans les Antilles-Guyane et 15 % dans la zone Pacifique).

Les entrepreneurs des **Antilles-Guyane** préfèrent inciter leurs salariés à prendre des congés (28 % contre 26 % dans la zone Pacifique et 19 % dans l'océan Indien) ou mettre en œuvre les dispositifs de chômage partiel (28 % contre 22-23 % dans le reste de l'Outre-mer).

La proportion de chefs d'entreprise déclarant avoir **recruté** progresse de 7 points pour atteindre 22 %.

La dégradation des conditions sanitaires observée dans la **zone Pacifique** justifie que seuls 5 % des chefs d'entreprise interrogés n'ont mis en place aucune mesure pour l'emploi (contre 20 % à 22 % dans les autres zones). La moindre proportion des entrepreneurs de cette zone à procéder à des recrutements (14 % contre 22 % dans les Antilles-Guyane ou 27 % dans l'océan Indien) illustre également l'intensité des difficultés rencontrées.

2. Une confiance dans l'avenir très variable selon les territoires et les activités économiques

a. Des trajectoires de croissance divergentes selon les territoires

Les chefs d'entreprise ultramarins ont été interrogés pour le troisième trimestre consécutif sur la variation anticipée de leur chiffre d'affaires pour 2021 par rapport à 2020 (cf. graphique 8). L'analyse des réponses aux différentes enquêtes successives permet de mesurer l'évolution de la confiance des entrepreneurs dans l'avenir. Si celle-ci se **renforce fortement dans la zone océan Indien** (où la hausse anticipée de chiffre d'affaires pour 2021 passe de 5 % à 9 %) et plus modérément dans la zone Antilles-Guyane (révision à la hausse des anticipations de 3 % à 4,5 %), elle demeure **faible dans la zone Pacifique** (où les chefs d'entreprise confirment leur prévision de stabilité du chiffre d'affaires pour 2021 par rapport à 2020).

Ce faisant, l'écart d'appréciation entre la zone la plus optimiste (océan Indien) et la zone la plus pessimiste (Pacifique) **n'a cessé de se creuser** : de 3,5 points lors de l'enquête réalisée pour le dernier trimestre 2020, il est passé à 5 points au premier trimestre 2021, puis 9 points au deuxième trimestre.

L'atonie de la zone Pacifique peut être rattachée à de multiples facteurs : la Polynésie française, où les activités touristiques représentent une part importante de l'activité, est sans doute freinée par les difficultés du secteur. L'attentisme des chefs d'entreprise calédoniens est quant à lui souvent justifié par les incertitudes liées aux résultats du prochain référendum sur l'autodétermination du territoire.

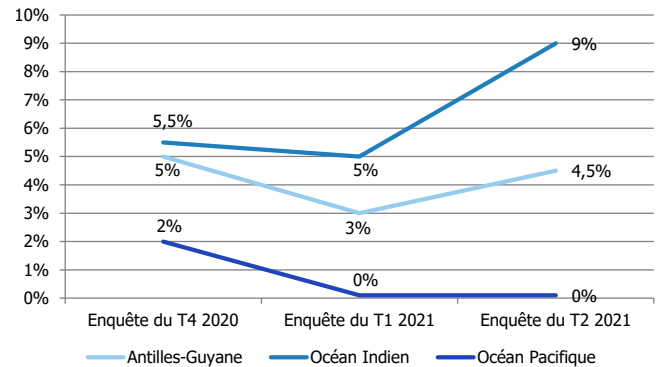
b. Des inquiétudes qui varient d'un secteur à l'autre

Comme au premier trimestre, les entrepreneurs ultramarins interrogés ont eu à classer leurs principales craintes par ordre décroissant d'importance (cf. graphique 9). Si la **prolongation des restrictions sanitaires** demeure au premier rang de leurs préoccupations (à un niveau équivalent à celui du premier trimestre), les **difficultés d'approvisionnement** et le **coût du fret** se sont hissées en deuxième et troisième position, progressant respectivement d'une et de deux places.

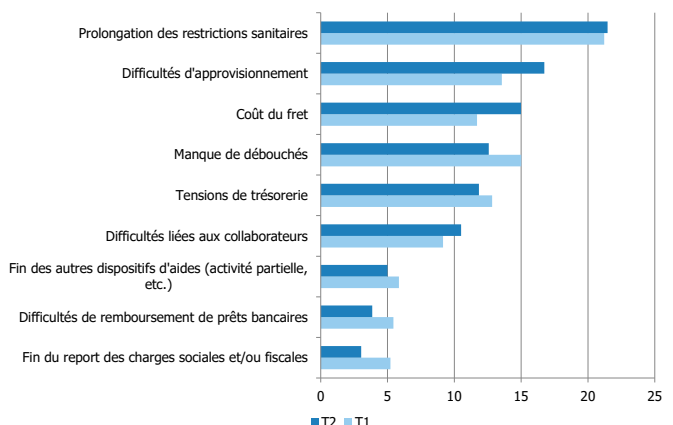
Il faut souligner cependant que les sujets d'inquiétude **varient substantiellement d'un secteur à l'autre**, seule la prolongation des restrictions sanitaires parvenant à figurer dans les trois premières places, quelle que soit l'activité économique du chef d'entreprise interrogé (cf. graphique 10).

Le coût du fret et les difficultés d'approvisionnement font surtout l'objet de l'attention des entrepreneurs de **l'agriculture, de l'industrie et du commerce**. Les tensions de trésorerie constituent le premier sujet d'inquiétude pour les chefs d'entreprise de la **construction**. Dans les **activités touristiques**, la fin des dispositifs d'aide tels que l'activité partielle ou l'accès au fonds de solidarité se classe en deuxième position après la prolongation des restrictions sanitaires. Le manque de débouchés qui figurait en deuxième place pour l'ensemble des secteurs au trimestre précédent ne demeure une préoccupation d'importance que dans les **autres services**. Enfin, les difficultés liées aux collaborateurs fournissent des motifs d'inquiétude aux entrepreneurs des activités touristiques et des autres services.

Graphique 8 : Évolution des anticipations médianes de variation de chiffre d'affaires pour 2021 par zone géographique au cours des trois dernières enquêtes

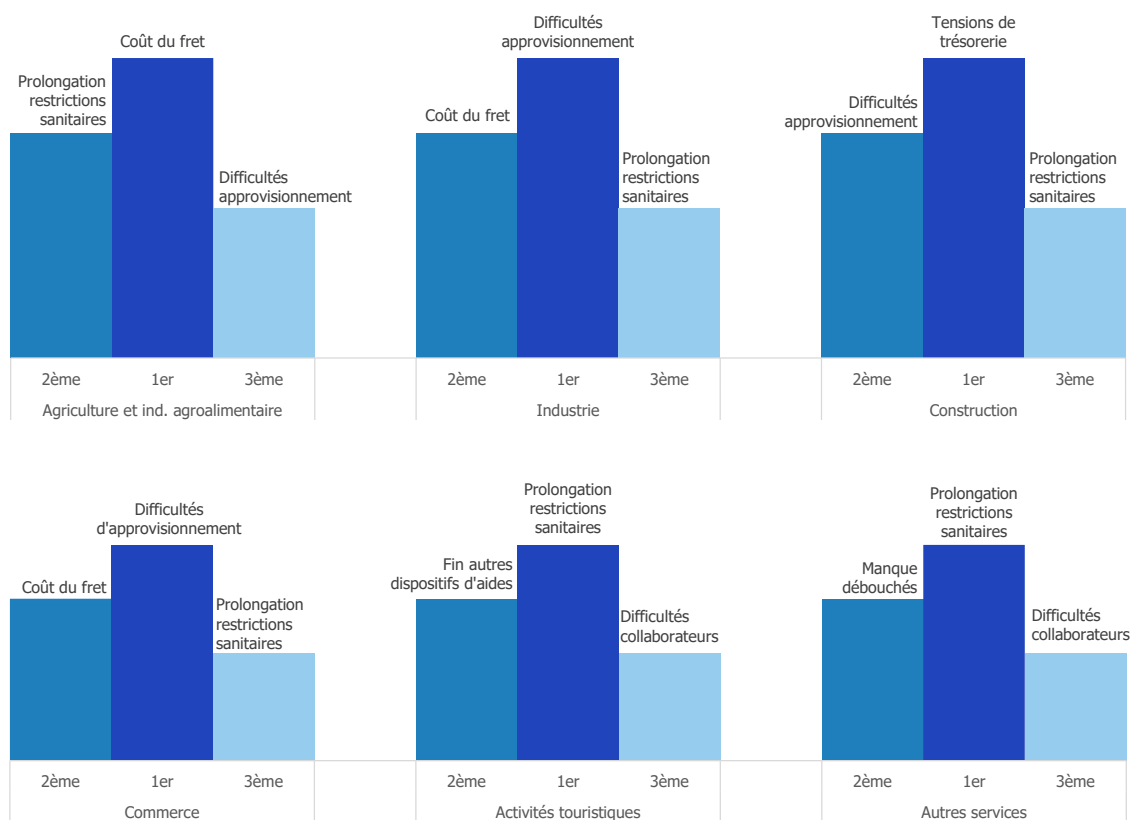


Graphique 9 : Classement des principales craintes exprimées par l'ensemble des chefs d'entreprise ultramarins, par ordre d'importance décroissant



Note : les chefs d'entreprise interrogés devaient classer leurs trois principales craintes pour 2021 par ordre d'intensité. Le classement final a été établi avec la méthode Borda, qui consiste à attribuer $n-1$ points à la crainte classée en première position, $n-2$ points à la crainte classée en deuxième et $n-3$ points à la crainte classée en troisième (où n est le nombre total de craintes). Les nombres figurant en abscisse du graphique correspondent à la somme des points obtenus par chaque crainte.

Graphique 10 : Trois principales craintes exprimées par les chefs d'entreprise ultramarins, par secteur d'activité



Ces différences entre secteurs expliquent en partie les **écarts de classement constatés entre géographies**, chaque zone étant plus ou moins spécialisée dans certains secteurs d'activité. Ainsi, le coût du fret figure en deuxième position des sujets de préoccupation des entrepreneurs de l'océan Indien, alors qu'il n'est qu'à la quatrième, voire à la cinquième place, dans les autres territoires ultramarins.

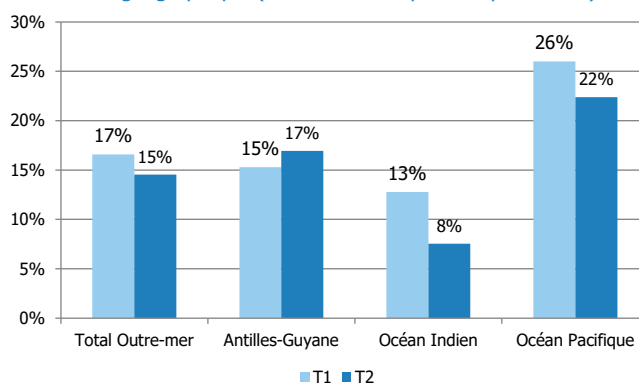
c. Des craintes de défaillance élevées dans les activités touristiques et la construction

15 % des entrepreneurs ultramarins craignent la défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois, soit une légère baisse par rapport au trimestre précédent, le rebond d'activité observé au deuxième trimestre ayant quelque peu raffermi leur confiance (cf. graphique 11). Les disparités géographiques sont assez marquées cependant, puisque cette proportion varie presque du simple au triple entre l'océan Indien (8 %) et la zone Pacifique (22 %), confirmant le contraste observé précédemment sur les anticipations de taux de croissance du chiffre d'affaires pour 2021.

La crainte de défaillance est inversement proportionnelle avec la taille de l'entreprise : seuls 4 % des chefs d'entreprise des entreprises de taille intermédiaire (ETI) déclarent redouter une défaillance contre environ 13 % pour les petites et moyennes entreprises (PME) et **25 % pour les très petites entreprises (TPE)**.

La proportion varie également fortement d'un secteur à l'autre : sans surprise, les entrepreneurs des **activités touristiques** sont les plus inquiets, 28 % d'entre eux craignant une défaillance de leur entreprise dans l'année à venir. Viennent ensuite les chefs d'entreprise du secteur de la construction (25 %). À l'opposé, seuls 6 % des chefs d'entreprise du commerce redoutent une défaillance.

Graphique 11 : Proportion des chefs d'entreprise redoutant une défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois par zone géographique (en % des entreprises répondantes)



MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée au cours des mois de juillet et d'août 2021 sous la forme d'un questionnaire en ligne adressé par l'ensemble des agences de l'IEDOM et de l'IEOM (à l'exception de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) au millier d'entreprises appartenant à l'échantillon de l'enquête de conjoncture trimestrielle des Instituts (hors Polynésie française). Le taux de réponse final s'établit à 81 %, soit 831 entreprises répondantes.

La ventilation des entreprises répondantes par zone géographique est la suivante :

- Zone Antilles-Guyane : 285 entreprises
- Zone océan Indien : 246 entreprises
- Zone Pacifique : 300 entreprises

La ventilation des entreprises répondantes par tranche d'effectifs est :

- Effectifs inférieurs ou égaux à 10 : 117 entreprises
- Effectifs compris entre 11 et 49 : 410 entreprises
- Effectifs compris entre 50 et 249 : 253 entreprises
- Effectifs supérieurs ou égaux à 250 : 51 entreprises

Les secteurs économiques ont été regroupés de la façon suivante : agrégation de l'agriculture, sylviculture et pêche avec les industries agroalimentaires, agrégation de l'ensemble des industries (extractives, manufacturières hors industrie agroalimentaire, production d'électricité, gaz, eau, etc.), BTP (gros œuvre, second œuvre et travaux publics), commerce (de gros, de détail et réparation automobile), activités touristiques (hôtellerie, restauration, agences de voyage, loisirs touristiques, transport touristique) et autres services.

La ventilation des entreprises répondantes par secteur d'activité est :

- Agriculture et industrie agroalimentaire : 85 entreprises
- Industrie (hors industrie agroalimentaire) : 159 entreprises
- BTP : 103 entreprises
- Commerce : 198 entreprises
- Activités touristiques : 104 entreprises
- Autres services : 182 entreprises

Plusieurs réponses étant autorisées pour les questions relatives aux mesures prises au premier trimestre concernant l'emploi ou la trésorerie, la somme des réponses peut dépasser 100 %.

Les évolutions du chiffre d'affaires sont mesurées à partir du taux de variation médian qui permet de séparer en deux parties égales l'ensemble des valeurs : la moitié des entreprises est caractérisée par un taux de variation du chiffre d'affaires inférieur à la médiane et l'autre moitié par un taux de variation supérieur. La médiane a été préférée à la moyenne compte tenu de l'asymétrie de la distribution des données.

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : M. RANDRIAMISAINA
Rédaction : B. TERRIEN – Éditeur : IEDOM-IEOM